

## SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 00-05

### COMPTE RENDU SOMMAIRE

Le Conseil, par l'entremise de ses représentants suppléants, s'est réuni dans le cadre d'une téléconférence le 6 juin 2000. M. William Nitze, des États-Unis, présidait la séance, alors que M<sup>me</sup> Norine Smith et M. José Luis Samaniego représentaient respectivement le Canada et le Mexique. M<sup>me</sup> Donna Tingley représentait le Comité consultatif public mixte (CCPM) et la directrice exécutive de la CCE, M<sup>me</sup> Janine Ferretti, représentait le Secrétariat. Le secrétaire du Conseil, M. Cristóbal Vignal, agissait à titre de secrétaire de la séance. D'autres représentants officiels des Parties et du Secrétariat participaient également à cette séance.

#### **Point 1 Adoption de l'ordre du jour**

Les représentants suppléants adoptent l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. L'ordre du jour adopté figure à l'annexe A.

#### **Point 2 Adoption du compte rendu sommaire**

Les représentants suppléants adoptent le compte rendu sommaire de la session n° 00-03. L'adoption du compte rendu de la session n° 00-04 est reportée à la prochaine session afin d'y intégrer la décision des Parties au sujet du groupe multilatéral d'experts.

#### **Point 3 Compte rendu de la directrice exécutive**

En raison des délais impartis, la directrice exécutive reporte son compte rendu à la prochaine session des représentants suppléants.

#### **Point 4 Compte rendu de la présidente du CCPM**

La représentante du CCPM mentionne qu'au cours de la prochaine session que celui-ci tiendra à Dallas, il centrera son attention sur les sujets suivants : les questions visées aux articles 14 et 15 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE); la coopération en matière d'application des lois et la version révisée du document intitulé *Améliorer la performance environnementale et la conformité à la législation sur l'environnement : dix éléments pour une gestion efficace de l'environnement*; le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE); les méthodes d'évaluation des projets.

M<sup>me</sup> Tingley indique également, au nom de la présidente du CCPM, que celle-ci n'a pas encore fini de recueillir le point de vue des membres du Comité sur la proposition de former un groupe de travail sur les articles 14 et 15 composé de spécialistes. Elle ajoute que le Comité devant se pencher expressément sur cette question à Dallas, il est encore trop tôt pour déterminer qu'elle sera son opinion.

Les représentants suppléants acceptent l'invitation du CCPM de faire un exposé succinct au public au début de la session du Comité, le 11 juin.

#### **Point 5 VII<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil**

Les représentants suppléants apportent les derniers ajustements au programme général de la session. Le pays hôte, les États-Unis, confirme qu'il tiendra une réception d'accueil le dimanche soir, à l'hôtel Sheraton. Les ministres participeront à un dîner privé à la suite de cette réception, et les représentants prendront parallèlement part à un autre dîner organisé à leur intention. Il se pourrait également que ces derniers assistent à un dîner privé le samedi soir, mais à condition que l'emploi du temps de la représentante canadienne le permette.

Les représentants suppléants examinent également l'ordre du jour provisoire annoté de la session à huis clos du Conseil et proposent quelques modifications mineures aux ébauches de résolution. Le Secrétariat mentionne que le rapport établi à la suite de l'examen interne du FNACE est disponible en anglais, et qu'un résumé de ce rapport sera prêt dans les trois langues avant la session du Conseil. Les représentants suppléants conviennent de mettre ces documents à la disposition du CCPM.

#### **Point 6 Groupe de travail sur les articles 14 et 15 de l'ANACDE**

Les représentants suppléants examinent diverses possibilités en ce qui a trait à la création d'une tribune qui permettrait d'examiner les questions soulevées en vertu des articles 14 et 15 de l'ANACDE. Ils conviennent que le Conseil se penche plus avant sur ce sujet au cours de sa prochaine session ordinaire.

#### **Point 7 Version française révisée des *Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE***

Le Mexique se dit d'accord avec le fait que le Canada et le Secrétariat se chargent de la révision linguistique de la version française des *Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE*. Les États-Unis déclarent qu'ils s'efforceront d'approuver cette version révisée avant la tenue de la session ordinaire du Conseil.

#### **Point 8 Demandes de renseignements du public en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE : Société Methanex**

Les Parties conviennent de parachever, d'ici le 9 juin, les ébauches de réponse aux lettres du Sierra Club du Canada et coll. en date des 28 juin et 28 décembre 1999.

#### **Point 9 Autres questions**

Les représentants suppléants résumant les conclusions de la dernière réunion du Groupe de fonctionnaires de l'environnement et du commerce, formé en vertu du paragraphe 10(6) de l'ANACDE, et annoncent que la prochaine réunion aura lieu après la tenue, en octobre 2000, du Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce.

Les États-Unis ont entrepris d'ébaucher une réponse à la lettre que diverses organisations non gouvernementales ont adressée au Conseil en date du 27 avril 2000.

**Point 10 Prochaine session des représentants suppléants**

Les représentants suppléants conviennent de tenir leur prochaine session le dimanche 11 juin, à Dallas.

**Point 11 Levée de la séance**

Le président lève la séance.

Rédigé par Julie-Anne Bellefleur  
Secrétaire adjointe du Conseil

**ORDRE DU JOUR  
DE LA SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 00-05**

Tenue dans le cadre d'une téléconférence le 6 juin 2000 de 14 h 00 à 17 h 00

- Point 1 Adoption de l'ordre du jour
- Point 2 Adoption des comptes rendus sommaires
- Point 3 Compte rendu de la directrice exécutive
- Point 4 Compte rendu du président du CCPM
- Point 5 Session ordinaire du Conseil 2000
- Point 6 Groupe de travail sur les Articles 14 et 15 de l'ANACDE
- Point 7 Version française révisée des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15 de l'ANACDE
- Point 8 Demandes de renseignements du public relativement à l'article 10(6) de l'ANACDE
- Point 9 Autres questions
- Point 10 Prochaines sessions des représentants suppléants
- Point 11 Levée de la séance

**SESSION DES REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS N° 00-05**  
**ANNOTATIONS DE L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

**Point 1      Adoption de l'ordre du jour**

Conformément au paragraphe 9(6) de ses Règles de procédure, le Conseil doit adopter l'ordre du jour au début de la séance en se fondant sur l'ordre du jour provisoire. Les représentants suppléants sont invités à adopter l'ordre du jour de la séance.

DOCUMENT :

- Ordre du jour provisoire annoté C/C.01/00-05/AGEN/01/Rev.1

**Point 2      Adoption des comptes rendus sommaires**

Conformément à l'article 11 des Règles de procédure du Conseil, la directrice exécutive a rédigé les comptes rendus sommaires des sessions 00-03 et 00-04 des représentants suppléants. Aux termes du même article, les intervenants ont la possibilité d'apporter des corrections à leurs observations avant que les comptes rendus soient définitivement adoptés par le Conseil. Les représentants suppléants sont invités à examiner et à adopter les comptes rendus sommaires.

DOCUMENTS :

- a) Compte rendu sommaire de la session n° 00-03 C/C.01/00-02/SR/01/Rev.3
- b) Compte rendu sommaire de la session n° 00-04 C/C.01/00-03/SR/01/Rev.2

**Point 3      Compte rendu de la directrice exécutive**

Aux termes du paragraphe 5(3) des Règles de procédure du Conseil, la directrice exécutive peut faire des exposés oraux ou écrits au Conseil. La directrice exécutive mettra donc les représentants suppléants au courant des activités du Secrétariat et soulignera les questions qui réclament l'attention du Conseil.

DOCUMENT : Aucun

**Point 4      Compte rendu du président du CCPM**

La présidente du CCPM mettra les représentants suppléants au courant des activités du Comité prévues dans le cadre de la VII<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil.

DOCUMENTS :

- a) Note du 26 mai 2000 au sujet du groupe de travail sur les questions relatives aux articles 14 et 15.

## **Point 5          Session ordinaire du Conseil 2000**

Les représentants suppléants sont invités à parachever les préparatifs relatifs à la VII<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil prévue les 12 et 13 juin 2000 aux États-Unis. Il est important, notamment, de faire progresser la discussion sur les points suivants de l'ordre du jour de la session à huis clos du Conseil :

- Point 4.2.3      Coopération dans le domaine de la protection des écosystèmes marins et côtiers :  
Rapport sur les leçons tirées de l'expérience
- Point 4.3.1      Gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC)
- Point 4.3.2      Registre des rejets et des transferts de polluants (RRTP)
- Point 4.4.2      Systèmes de gestion de l'environnement (SGE)
- Point 5          La santé des enfants et l'environnement
- Point 6          Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE)
- Point 7          Évaluation des impacts environnementaux transfrontaliers (EIET)
- Point 8.2        Création d'un comité permanent sur les articles 14 et 15 de l'ANACDE
- Point 11        Examen de l'ébauche du communiqué de la session

### **DOCUMENTS :**

- a) Programme général C/00-00/PROG/01/Rev.10
- b) Ordre du jour provisoire C/00-00/AGEN/01/Rev.6
- c) Ébauche d'une résolution du Conseil : Adoption de la phase II du PARNA  
relatif au mercure C/00-00/RES/01
- d) Ébauche d'une résolution du Conseil sur les RRTP C/00-00/RES/02/Rev.1
- e) Ébauche d'une résolution du Conseil sur le Guide C/00-00/RES/05
- f) Ébauche d'une résolution du Conseil sur la santé des enfants et l'environnement C/00-00/RES/03
- g) Ébauche d'une résolution du Conseil visant la création d'un comité permanent sur les articles 14 et  
15 de l'ANACDE C/00-00/RES/04
- h) Ébauche du communiqué de la session

## **Point 6          Groupe de travail sur les Articles 14 et 15 de l'ANACDE**

Les représentants suppléants sont conviés à examiner les questions relatives au groupe de travail sur les Articles 14 et 15 de l'ANACDE.

DOCUMENTS : Aucun

## **Point 7          Version française des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15**

Tel que convenu par les représentants suppléants dans le cadre de la session 99-08 tenue le 29 juin 1999 à Banff, une révision linguistique de la version française des Lignes directrices a été effectuée selon la version anglaise adoptée lors de la session ordinaire du Conseil 1999. Les représentants suppléants sont censés adopter formellement cette version française révisée.

DOCUMENTS :

a) Version française des Lignes directrices relatives aux communications sur les questions d'application visées aux articles 14 et 15

**Point 8 Demandes de renseignements du public en vertu de l'article 10(6) de l'ANACDE : Methanex Corp.**

Les représentants suppléants sont invités à discuter et à parachever la réponse du Conseil aux lettres du 28 juin et du 28 décembre 1999 du Sierra Club du Canada, Conseil des Canadiens et Greenpeace Canada et coll. relativement au différend en matière d'investissement (visé par l'ALÉNA) mettant en cause la société Methanex et concernant un avis de la Californie annonçant le bannissement de l'éther méthyltertiobutylique comme additif dans l'essence afin de réduire la pollution de l'eau

DOCUMENTS :

- a) Version révisée de l'ébauche de réponse
- b) Lettre du Sierra Club du Canada, du Conseil des Canadiens et de Greenpeace Canada et coll. en date du 28 juin 1999
- c) Accusé de réception de la directrice exécutive de la CCE en date du 29 juillet 1999
- d) Lettre du Sierra Club du Canada, du Conseil des Canadiens et de Greenpeace Canada et coll. en date du 28 décembre 1999 concernant la communication déposée par Methanex Corp. en vertu de l'article 14 (distribuée le 31-12-99)

**Point 9 Autres questions**

Au moment d'établir le présent ordre du jour, le Secrétariat n'avait aucune question à inscrire sous ce point.

DOCUMENT : Aucun

**Point 10 Prochaines sessions des représentants suppléants**

Selon le projet de calendrier des sessions pour l'an 2000, les représentants suppléants se réuniront le 13 juin 2000 à Dallas dans le cadre de la VII<sup>e</sup> réunion ordinaire du Conseil. Une session ordinaire des représentants suppléants est également prévue pour les 7 et 8 septembre 2000 à Montréal.

DOCUMENT :

- Projet de calendrier des sessions des représentants suppléants C/C.01/99-11/PLAN/01/Rev.9

**Point 11 Levée de la séance**

Le président est invité à lever la séance.